



Le baromètre du SIAO 93 offre une présentation synthétique des principales données relatives à l'activité de mise à l'abri ainsi qu'à la régulation de l'offre et de la demande en matière d'hébergement et de logement en Seine-Saint-Denis. Au quatrième trimestre 2025, le 115-93 a traité en moyenne **355** appels par jour et en a reçu **20 742**. En moyenne mensuelle, 5 509 demandes de mise à l'abri en ménage ont été enregistrées par le SIAO 93, et **148** ménages ont été mis à l'abri. Ce trimestre est marqué, d'une part, par la mise en place du plan hivernal à partir du 1er novembre et, d'autre part, par le déclenchement du plan Grand Froid le 28 décembre, avec une activité accrue de l'ensemble des services du SIAO. Ces plans ont permis d'augmenter la capacité de mise à l'abri du 115, ce qui a eu des impacts sur l'activité du pôle Hébergement-Logement. Enfin, la labellisation SYPLO a permis à 321 ménages d'accéder à un logement social sur le trimestre, établissant un nouveau record.

## Mise à l'abri

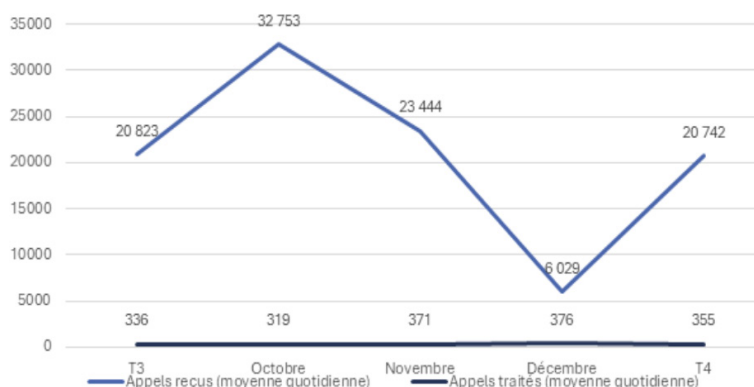
### Appels

Depuis la mise en place d'un nouveau système de gestion des appels au 115 au deuxième trimestre 2025, le volume quotidien d'appels enregistrés a augmenté. Au quatrième trimestre, **la moyenne s'établit à environ 20 700 appels par jour**. Toutefois, le nombre quotidien d'appels reste un indicateur très volatil, notamment en raison de paramètres techniques du système de gestion des appels, qui ont évolué au cours du trimestre.

Le temps d'attente moyen des appels traités augmente légèrement, passant de **1h40** au troisième trimestre à **1h49** au quatrième trimestre. Cette difficulté persistante à joindre le 115 semble être l'une des principales causes de non-recours au service de mise à l'abri.<sup>1</sup>

Concernant les appels effectivement traités, **la moyenne quotidienne s'établit à 355 appels sur le trimestre**, soit un niveau globalement stable au regard des trimestres précédents.

#### 1. Moyenne quotidienne des appels reçus et des appels traités au 4e trimestre 2025



<sup>1</sup> Voir les résultats de l'enquête flash sur le non-recours au 115 de l'été 2025.

## Demandes de Mise à l'abri et orientations

Le nombre de demandes de mise à l'abri enregistrées par le 115-93 s'établit à **5 509** demandes par mois en moyenne sur le trimestre, contre **5 915** au T3 (soit environ -7 %). Ce chiffre ne reflète toutefois pas la demande réelle des ménages et traduit plutôt la capacité du 115-93 à décrocher un volume plus ou moins important d'appels.

Au total, **1 802 ménages distincts** ont formulé une demande, contre 1 613 au troisième trimestre 2025 (+12 %). Le taux moyen de réitération des demandes s'établit à **9,17 demandes par ménage sur le trimestre**, en légère baisse par rapport au trimestre précédent.

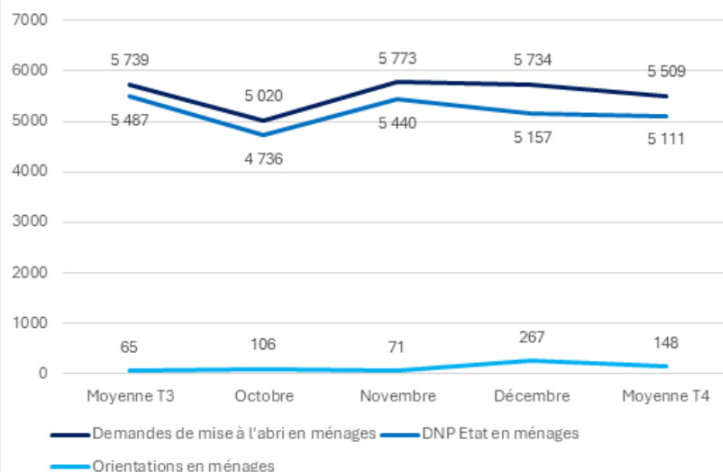
Sur la période, **444 ménages** (représentant 956 personnes) ont été orientés, contre **194 au trimestre précédent (+128 %)**, soit un niveau record sur l'année. Ces orientations se concentrent principalement sur le **mois de décembre (267 orientations)** et s'expliquent par la mise en œuvre du plan hivernal à partir du 1er novembre, puis du plan Grand Froid à partir du 28 décembre.

Le plan Grand Froid, avec l'ouverture de cinq gymnases, d'un tiers-lieu et de places d'hôtel, a permis la mise à l'abri de 261 ménages représentant 465 personnes entre le 28/12/25 et le 27/01/26. Malgré le caractère temporaire de ces places, aucune remise à la rue n'a été effectuée en Seine-Saint-Denis, grâce à la mobilisation de places d'hébergement, mais aussi de places temporaires d'hôtel et de structures hivernales.

Le plan Hiver, quant à lui, a entraîné l'ouverture de 278 places temporaires (paroisses, structures temporaires, gymnases), avec une date de fermeture prévue entre le 31 mars 2026 et le 30 avril 2026.

La mise en place de ces différents plans a eu un impact limité sur les **demandes non pourvues (DNP)** : le niveau des DNP est en **baisse de 7 % par rapport au T3**, avec en **moyenne 167 ménages concernés chaque jour**, représentant 429 personnes. Ce volume reste toutefois élevé et préoccupant, avec **1 580 ménages distincts en DNP** sur l'ensemble du trimestre, soit une hausse de 10 % par rapport au T3.

## 2. Demandes de mise à l'abri, demandes pourvues et non pourvues en ménages au cours du 4e trimestre 2025



## Acteurs de la Veille Sociale (REMA/ADJ)

### Régulation des équipes mobiles d'aide

La régulation des équipes mobiles d'aide (REMA) vise à coordonner l'action des équipes de maraude afin d'assurer une couverture territoriale cohérente sur l'ensemble du département. Au cours du quatrième trimestre 2025, la REMA a enregistré **2 114** demandes de prestations en ménage. Ces sollicitations ont donné lieu à 507 sorties de camions, permettant **la rencontre de 2 412 personnes en situation de rue, un chiffre en baisse de 30 % par rapport au record du trimestre précédent.**

### Accueil de Jour

Les accueils de jour disposent de travailleur·se·s sociaux·ales habilité·e·s à effectuer des demandes d'insertion via le SI-SIAO. Au cours du trimestre, **312 dossiers ont fait l'objet d'une mise à jour, dont 203 concernent une nouvelle demande d'insertion.**

# Dispositifs spécifiques

## La Cellule 115

→ La cellule fixe du 115 traite les signalements émanant des écoutant·e·s du plateau téléphonique. Ces signalements concernent des ménages nécessitant une attention particulière. Au cours du quatrième trimestre 2025, **825 signalements ont été enregistrés, soit une augmentation de +50 %**.

Ces signalements peuvent déclencher différentes actions : intervention des équipes mobiles médico-sociales, orientation vers des travailleur·se·s sociaux·ales de droit commun ou encore transmission du dossier du ménage vers le service du logement, afin de faciliter un éventuel accès aux dispositifs adaptés (accès au logement d'insertion ou enregistrement SYPLO).

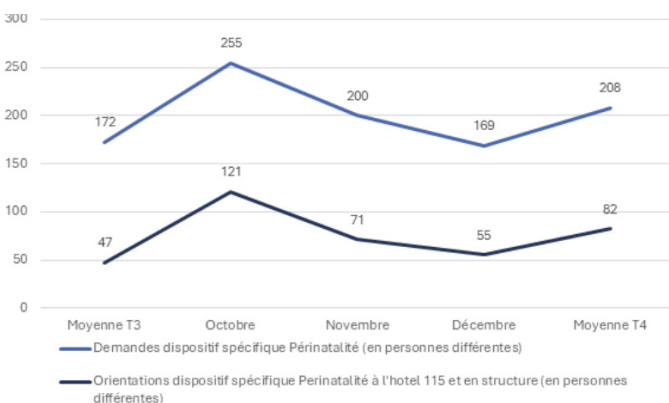
Parmi les situations traitées, **73 % concernaient des personnes dont la situation a été reconnue comme « fragile », et 12 % des personnes identifiées comme pouvant relever d'un dispositif de logement.**

## Périnatalité

→ Les référent·e·s périnatalité du SIAO-93 ont pour mission de rechercher des solutions d'hébergement pour les femmes enceintes ou sortantes de maternité. Au quatrième trimestre 2025, **624** demandes (en personnes distinctes au moment de la demande) ont été enregistrées, soit un niveau équivalent à la moyenne trimestrielle sur l'année.

→ Au cours du trimestre, **247** orientations vers le parc dédié ou vers l'hôtel ont été réalisées via le dispositif spécifique, soit en moyenne **82** par mois (contre **47** au T3), ce qui représente une augmentation d'environ **+48 %**. Cette forte hausse peut s'expliquer par l'augmentation temporaire de la capacité d'orientation vers l'hôtel du SIAO-93 durant le T4, notamment dans le cadre du plan Hiver et du plan Grand Froid.

### 3. Demandes et orientations via le dispositif périnatalité (en personnes différentes) pour le 4e trimestre 2025



## La Cellule mobile

→ La cellule mobile veille à ce que les ménages mis à l'abri par le 115 du 93 bénéficient, dès leur arrivée à l'hôtel, d'une évaluation sociale enregistrée dans le SI-SIAO. Lorsque le ménage est accompagné, l'équipe contacte le-la prescripteur·rice ; à défaut, elle réalise elle-même l'évaluation.

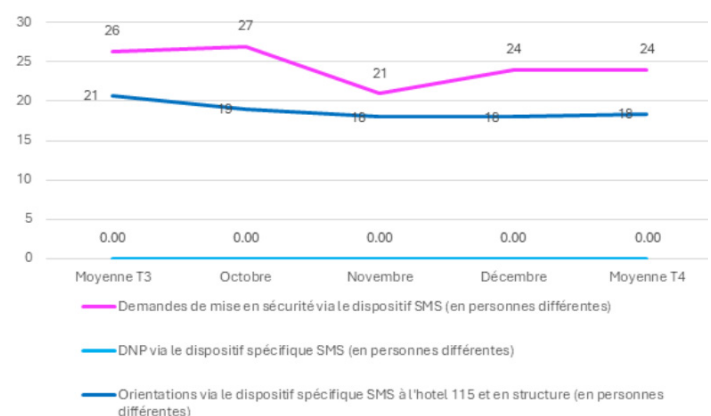
Au quatrième trimestre 2025, la cellule a rencontré 81 ménages **dans le cadre de leur prise en charge (PEC) initiale**. Ces rencontres ont permis de relancer des prescripteur·rice·s ayant déjà réalisé une demande SIAO pour 33 ménages. La cellule a réalisé **48 évaluations sociales** pour des ménages qui ne disposaient pas encore de demande.

Par ailleurs, dans le cadre du plan Grand Froid, la cellule mobile a rencontré 55 ménages, entraînant la réalisation de 36 évaluations sociales et l'actualisation de 19 demandes d'insertion.

## Femmes victimes de violences

→ Le nombre de demandes de mise en sécurité en personnes distinctes pour des femmes victimes de violences au quatrième trimestre de l'année 2025 s'élève à **72**, un chiffre stable par rapport au trimestre précédent. Les **orientations via le dispositif SMS** s'établissent en moyenne à **24 par mois** au T4. Toutes les demandes de mise en sécurité relevant du dispositif SMS ont été pourvues ce trimestre.

### 4. Demandes et orientations via le dispositif de mise en sécurité des femmes victimes de violence au 4e trimestre 2025 (en personnes différentes).



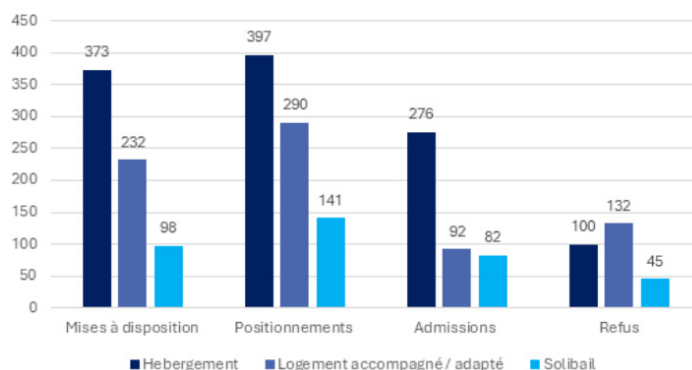
# Hébergement, Logement accompagné et Solibail

Le quatrième trimestre 2025 est marqué par une activité toujours soutenue du pôle Hébergement-Logement. Globalement, les mises à disposition progressent de **+18,4%**, les positionnements de **+19,1%** et les admissions de **+10,8%** par rapport au trimestre précédent. Dans le même temps, les refus diminuent légèrement (**-3,1%**).

Cette activité est principalement portée par les dispositifs d'hébergement : l'ensemble des indicateurs est orienté à la hausse. Des ouvertures de centres d'hébergement d'urgence au quatrième trimestre expliquent ces augmentations. Les mises à disposition augmentent fortement (**+58,7%**), tout comme les positionnements (**+27,7 %**) et les admissions (**+27,2%**). Les refus progressent plus modérément (**+5,3%**).

Les dispositifs de logement accompagné / adapté enregistrent une légère baisse des mises à disposition (**-5,3%**), mais une forte hausse des positionnements (**+34,9%**) et des admissions (**+27,8%**). Les refus augmentent légèrement (**+5,6%**).

## 5. Hébergement, logement adapté/accompagné et Solibail : mise à disposition, positionnement et réponses au 4e trimestre 2025 (en ménages)



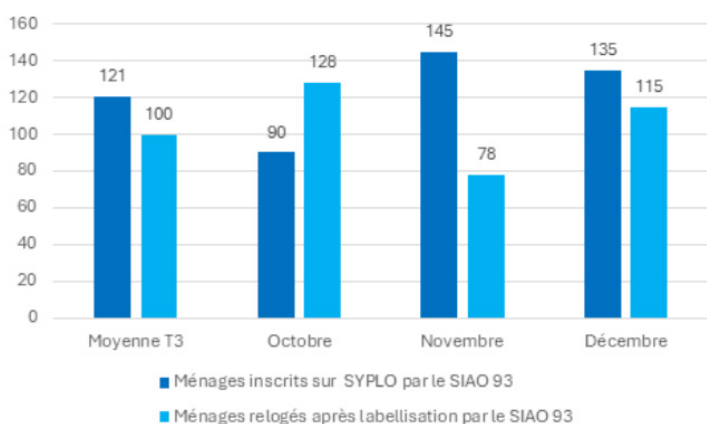
À l'inverse, le dispositif Solibail connaît un recul de l'activité sur l'ensemble des indicateurs : les mises à disposition diminuent de **14%**, les positionnements de **16,6%** et les admissions de **29,9%**. Les refus reculent également significativement de **31,8%**.

# Labélisation Syplo et Accès au Logement

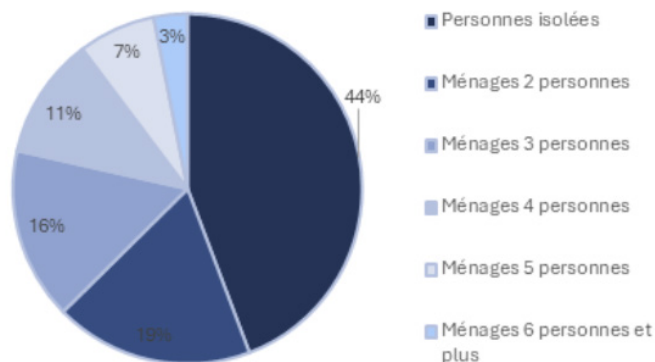
L'inscription d'un ménage sur SYPLO par le SIAO 93 permet l'attribution de points de priorité facilitant l'accès au logement social. **Au quatrième trimestre 2025**, les services ont inscrit **340 ménages**, soit une **légère baisse de 6 %** par rapport au T3. Deux tiers de ces ménages sont composés d'**une ou deux personnes**.

Parallèlement, **321 ménages labellisés** ont accédé à un logement sur le trimestre, soit une **légère augmentation d'environ 7 %**, dépassant une nouvelle fois le record du trimestre précédent.

## 6. Ménages inscrits et relogés par le SIAO 93 au 4e trimestre 2025



## 7. Typologie des ménages inscrits et relogés par le SIAO 93 au 4e trimestre 2025



# Activités transversales

## Santé

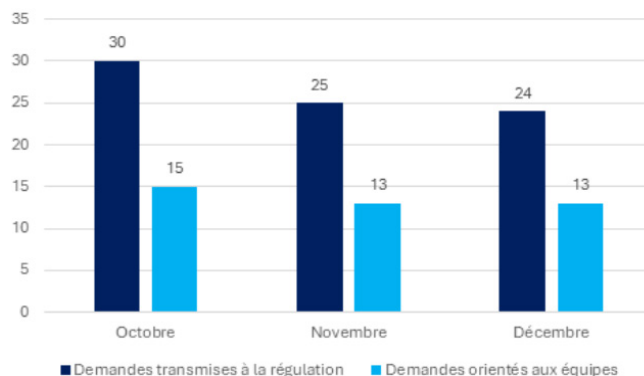
Déployées en 2022, les équipes mobiles médico-sociales (EMMS) sont actuellement au nombre de sept. Dans le cadre de leurs interventions, le SIAO 93 porte une mission de coordination et de régulation des demandes d'intervention. Au cours de ce trimestre, **79 demandes** ont été adressées à la régulation et **41 demandes ont été orientées aux équipes mobiles médico-sociales**. Cet écart s'explique par le nombre important de demandes reçues par la régulation des EMMS ne relevant pas d'une intervention de ces équipes, mais orientées vers d'autres types de dispositifs, principalement de soins résidentiels ou de psychiatrie.

Ces équipes peuvent également intervenir sur sollicitation directe des partenaires.

## Formations

Le SIAO 93 propose différentes instances de formation et de commissions pour les professionnel·le·s du secteur social. La formation SIAO, ouverte aux professionnel·le·s du département, permet de connaître les dispositifs régulés par le SIAO 93. La formation SI-SIAO, qui concerne l'application SI-SIAO, développée par l'État pour la gestion de l'activité de l'ensemble des SIAO, permet de transmettre des demandes d'hébergement, de suivre leur évolution et d'obtenir des informations sur le parcours des ménages suivis. Sa maîtrise par les travailleur·se·s sociaux·ales du département est donc un enjeu essentiel. Au cours de ce trimestre, 12 sessions de formation ont été réalisées. Celles-ci ont accueilli **221 participant·e·s**. La commission du traitement de la demande, qui se réunit tous les mercredis matin, permet le traitement collégial des demandes reçues. Cette instance a réuni 65 professionnel·le·s au cours du trimestre.

### 8. Nombre de demandes adressées à la régulation des équipes mobiles de santé au 4e trimestre 2025



Enfin, dans le cadre du plan Grand Froid, les EMMS, la CPTS de Bondy ainsi que le bus santé de l'AP-HP sont intervenus auprès de personnes mises à l'abri en gymnase. Ces interventions ont permis de rencontrer 112 personnes.

### 9. Sessions et inscrits aux formations et instances du SIAO au 4e trimestre 2025

